

Panorama Départemental de l'Emploi Public Territorial de la Charente

Edition 2019

Combien d'agents employés ? Qui sont-ils ? Les effectifs augmentent-ils ? Quels secteurs recrutent ? Les concours sont-ils toujours sélectifs ? Quel est l'âge de départ en retraite ?

Pour répondre à toutes ces questions, un Panorama Départemental de l'Emploi Public Territorial a été réalisé. Il permet de dresser un état des lieux et de présenter les grandes tendances de l'emploi public territorial.

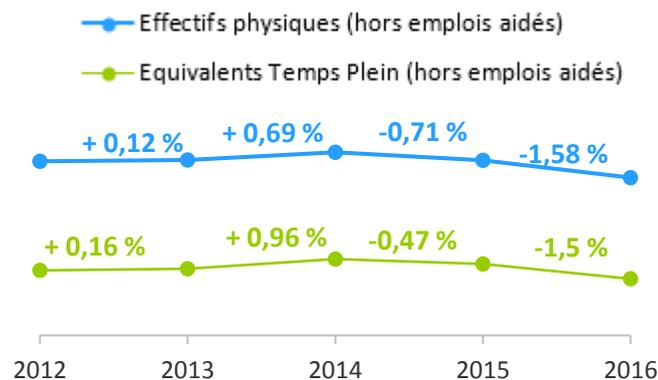
Il a été réalisé grâce aux données extraites du Bilan de l'Emploi réalisé chaque année et conformément à l'article 23 de la loi du 26 janvier 1984 qui confie aux Centres de Gestion une mission générale d'information sur l'emploi public territorial et la charge d'en établir un bilan.

L'évolution des effectifs

➔ Les effectifs physiques (hors emplois aidés) ont évolué de **-1,58 %** entre 2015 et 2016

	Effectifs physiques <i>hors</i> emplois aidés	Équivalents temps plein <i>hors</i> emplois aidés
2015	10 095 agents	9 152 ETP
Évolution	-159 agents soit -1,58%	-137 ETP soit -1,50%
2016	9 936 agents	9 015 ETP

Évolution des effectifs de 2012 à 2016



Les chiffres clés

- ➔ 9 936 agents territoriaux hors emplois aidés
- ➔ soit **-1,58% par rapport à 2015**
- ➔ Taux d'administration : **25 ‰** habitants
- ➔ **77 %** d'agents de catégorie C
- ➔ **62 %** de femmes dans les collectivités
- ➔ **381 offres d'emploi publiées**
- ➔ **317 départs à la retraite**

➔ Taux d'administration

Le département de la Charente compte :

> 355 000 habitants

> 9 015 agents publics en équivalent temps plein

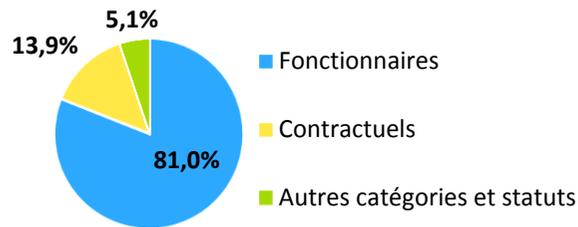
Le taux d'administration est de :

25 ‰ habitants*

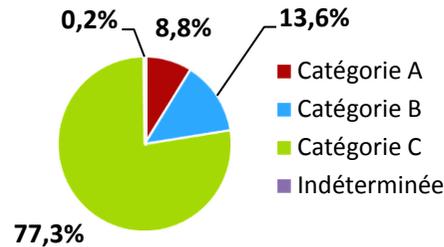
* Nombre d'agents en équivalent temps plein
pour 1 000 habitants

Les effectifs territoriaux au 31 décembre 2016

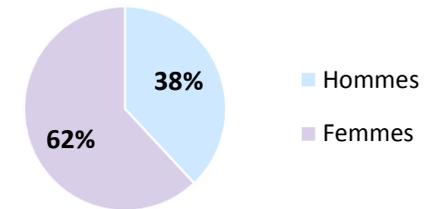
➔ 81 % des agents sont fonctionnaires



➔ 77 % des agents relèvent de la catégorie C

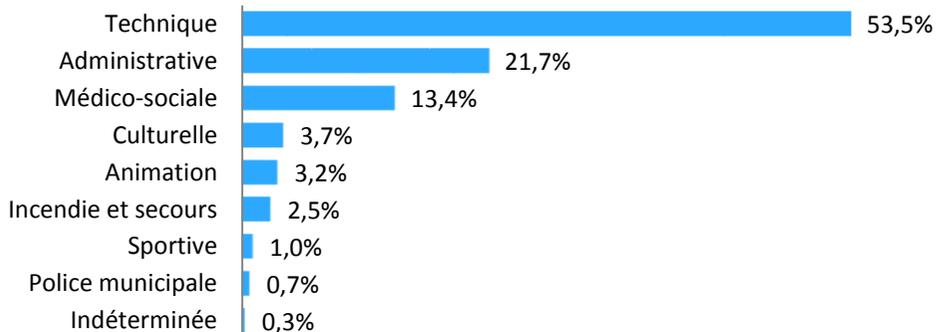


➔ 62 % des agents sont des femmes



Au 31 décembre 2016, le département comptait 9 936 agents territoriaux (9 015 en Équivalent Temps Plein) travaillant au sein des 545 collectivités locales du département. Par ailleurs, près de la moitié (44 %) des agents territoriaux sont employés par l'une des 394 communes du département, soit 4 419 agents communaux.

➔ 54 % des agents sont dans la filière technique



La grande majorité des effectifs territoriaux se concentre autour de trois filières principales : Technique, Administrative et Médico-sociale, soit 89 % des effectifs globaux.

➔ Les filières* les plus féminisées

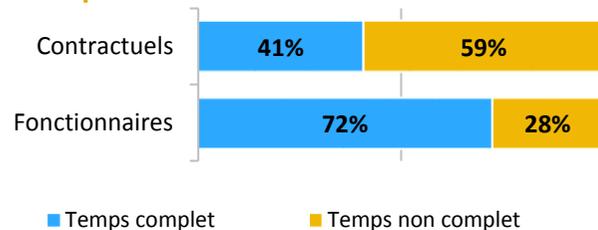
Administrative	86 %
Animation	83 %
Culturelle	66 %

➔ Les filières* les plus masculinisées

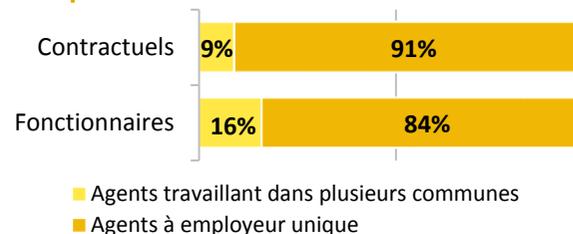
Police municipale	84 %
Sportive	71 %
Technique	54 %

*Seules les filières féminisées ou masculinisées à plus de 50 % sont prises en compte

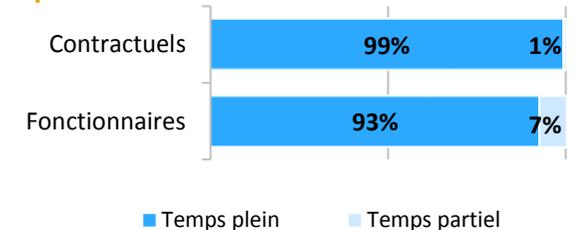
➔ 72 % des fonctionnaires sont à temps complet



➔ 16 % des fonctionnaires à temps complet sont intercommunaux



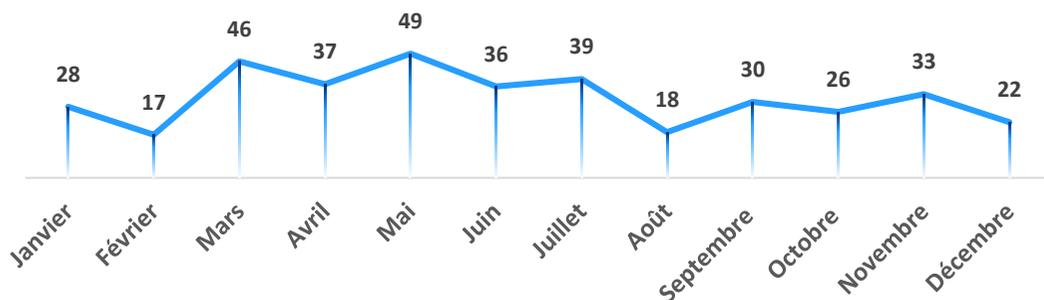
➔ 7 % des fonctionnaires sont à temps partiel



En 2016, 88 % des agents territoriaux (fonctionnaires et contractuels) à temps partiel étaient des femmes. De la même manière, les agents à temps non complet sont majoritairement de sexe féminin (88 %).

La bourse de l'emploi territorial en 2017

➔ Répartition mensuelle du nombre d'offres

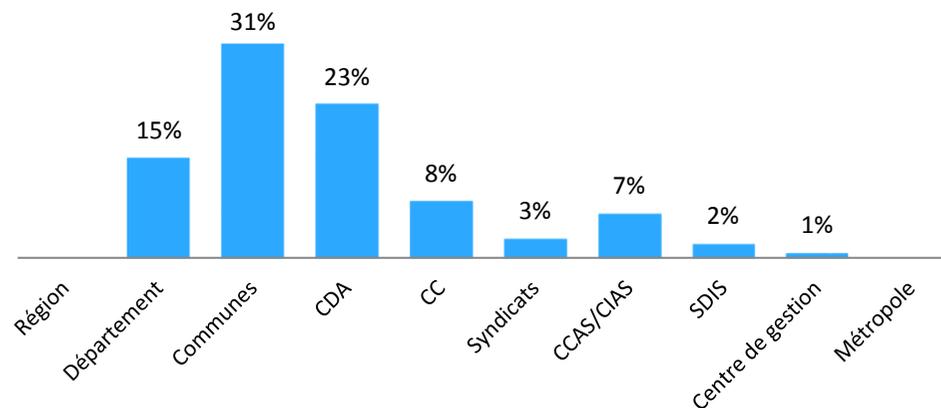


Les chiffres clés

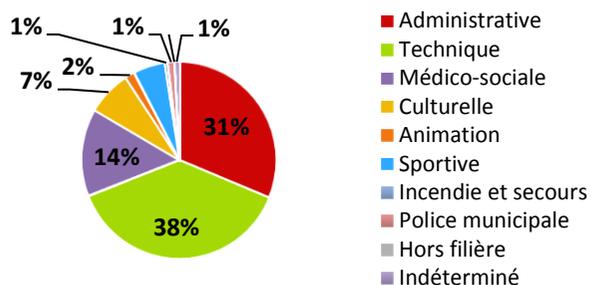
- ➔ 381 offres d'emploi publiées
- ➔ 387 déclarations de créations d'emplois
- ➔ 788 déclarations de vacances d'emplois
- ➔ 370 nominations saisies

➔ 31 % des offres dans les communes

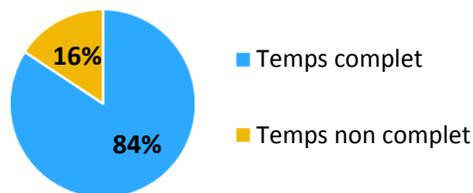
Parmi les offres d'emploi publiées en 2017, près d'un tiers (31 %) émane des Communes, près d'un quart (23 %) des Communautés d'agglomération et 15 % du Département.



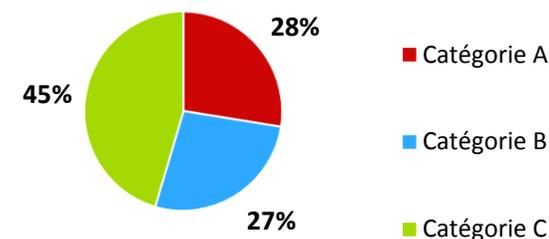
➔ 38 % des offres dans la filière technique



➔ 84 % des offres à temps complet



➔ 45 % des offres en catégorie C



La majorité des offres d'emploi concerne des postes à temps complet (plus de 84 %). Près de la moitié (45 %) des offres sont des postes de catégorie C (pour rappel, 77 % des agents sur l'ensemble du département). Plus de deux tiers des offres (69 %) concernent les filières technique (38 %), administrative (31 %) et médico-sociale (14 %).

Les nominations

➔ Répartition des nominations par domaine d'activité

Animation et services à la population	39%
Pilotage, management et gestion des ressources	29%
Interventions techniques	28%
Politiques publiques d'aménagement et de développement territorial	2%
Sécurité	2%
Autres	0%

➔ Les métiers qui recrutent le plus

Chargée / Chargé de propreté des locaux	9%
Agente / Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	9%
Secrétaire de mairie	9%
Assistante / Assistant de gestion administrative	7%

➔ TOP 5 des familles de métiers qui recrutent le plus

Affaires générales	21%
Entretien et services généraux	19%
Education et animation	17%
Restauration collective	7%
Santé	6%

➔ TOP 5 des types de nominations de fonctionnaires

Recrutement direct (cat.C)	67 %
Modification du temps de travail	8 %
Mutation externe	8 %
Liste d'aptitude après concours	5 %
Mutation interne	4 %

Concours et examens professionnels 2017

3 concours	➔ 907 candidats inscrits	➔ 656 candidats présents	➔ 94 lauréats
	➔ 94 postes ouverts	➔ 28 % d'absentéisme	➔ 14 % taux de réussite*
3 examens	➔ 111 candidats inscrits	➔ 97 candidats présents	➔ 47 lauréats
		➔ 13 % d'absentéisme	➔ 48 % taux de réussite*

*calculé sur le nombre de candidats présents

➔ On note que le concours d'agent de maîtrise est marqué par un faible nombre de candidats avec 2,7 candidats présents pour 1 poste (92 candidats pour 34 postes)

➔ A contrario, le concours le plus « SÉLECTIF » est celui d'animateur avec 10 candidats présents pour 1 poste (440 candidats pour 43 postes)

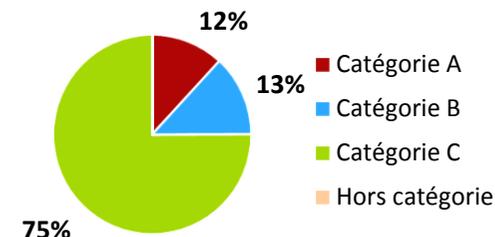
Les départs à la retraite

- ➔ Sur 317 départs à la retraite enregistrés au cours de l'année 2017 dans les collectivités, 85 % concernent des agents « CNRACL », c'est-à-dire des fonctionnaires à plus de 28h/semaine.
- ➔ Plus de deux tiers (75 %) des départs en retraite concernent des agents de catégorie C et plus de la moitié (54 %) appartiennent à la filière technique.
- ➔ Près de la moitié (50 %) des départs à la retraite concernent des agents communaux. 60 % des départs concernent des femmes.

- ➔ La moyenne d'âge de départ à la retraite est de :

61 ans et 1 mois

- ➔ **75 % des départs "CNRACL" en catégorie C**



Précisions méthodologiques



Cette synthèse a été réalisée par le Centre de Gestion de la Charente à partir d'un outil développé par l'Observatoire de l'Emploi et de la Fonction Publique Territoriale de la Région Nouvelle-Aquitaine. Elle reprend les données du Bilan de l'Emploi Public Territorial réalisé par le Centre de Gestion, conformément à l'article 23 de la loi du 26 janvier 1984. Cette agrégation a pour finalité de vous présenter les grandes tendances de l'emploi public territorial du département de la Charente.

Sources de données : Page 1 - Page 2 (graphique statut) SIASP 2012 à 2016 (Emplois principaux - Hors emplois aidés - au 31 décembre) / Page 2 (graphiques genre, catégorie et filière) SIASP 2016 (Fonctionnaires et contractuels au 31 décembre) / Page 2 (graphiques temps de travail) données 2016 de la base de gestion des carrières / Page 3 - Page 4 (nominations) Bourse de l'Emploi du Centre de Gestion (www.emploi-territorial.fr) / Page 4 (concours - examens professionnels) base concours du Centre de Gestion / Page 5 CNRACL 2017, IRCANTEC 2017.

Date de publication : Mars 2019

Synthèse réalisée par le Centre de Gestion de la Charente

Retrouver les publications
de l'Observatoire Régional

Cliquer ici

